

Vote unanime pour le PCDR - 21/12/2011

YVOIR -

Longue, très longue séance, près de quatre heures. Il faut dire que le menu était copieux. PCDR et budgets communal et du CPAS.



D'abord la réunion commune avec le CPAS. La présidente Marie-Bernard Crucifix a présenté les nouvelles économies d'échelle, puis a détaillé la nette augmentation afin de répondre aux besoins des demandeurs d'asile. Pour les cinq derniers mois, le CPAS a géré 170 dossiers de demandeurs d'asile pour un total de 334 dossiers, soit 50 %. Elle a énuméré les difficultés pour récupérer les garanties de loyers, entre autres parce que des personnes qui ont signé une reconnaissance de dettes mais qui ne s'exécutent pas ou parce que, recevant un ordre de quitter le territoire, elles disparaissent dans la nature. Depuis peu, une assistante sociale à mi-temps a été engagée et a ouvert deux permanences supplémentaires réservées aux candidats réfugiés. M. Marinx, conseiller du CPAS de la Relève souhaite des améliorations au niveau de la présentation des dossiers. Il propose aussi la possibilité de formation du personnel *en management*. Mme Eloin propose qu'à l'avenir, il puisse y avoir une relecture des différents contrats par le juriste nommé par la commune.

Un premier long débat sur le Plan communal de développement local. Le conseiller Custinne a rappelé son souhait d'un retour vers la population dans le cadre d'une participation citoyenne. « *Quand on voit le nombre de personnes qui ont participé à ces réunions, rétorque Mme Eloin (la Relève), on peut dire que la participation citoyenne était bien présente.* » B. Custinne trouve qu'un million d'euros pour les sentiers entre Mont et Godinne, c'est cher. Le responsable du bureau d'étude Agora a répondu qu'il faut voir l'importance de la mobilité, réclamée par les divers participants. Il y a eu 189 projets qui ont été regroupés et qui s'étendront sur une dizaine d'années. Il a aussi rappelé qu'il n'a jamais vu autant de réunions par rapport aux autres communes et l'écriture des fiches projets était aussi bien faite.

Le conseil unanime a approuvé ce PCDR et B. Custinne s'est abstenu sur l'ordre de priorité.

Bon bas de laine ou saupoudrage ?

L'intervention communale dans le budget de la zone de police est de plus de 560 000 €, une augmentation de près de 5 %. Plusieurs conseillers ont mis le doigt sur la manière dont est géré le conseil de police. Ils ont épinglé l'absentéisme et le manque de réelle proximité de la police.

Deuxième dossier, le budget du CPAS qui s'élève à 2 253 049 €. L'intervention communale sera de 914 008 €, soit une augmentation de 83 643 €. Pour Jean-Pol Visée (la Relève), si le CPAS est à l'écoute des plus démunis, il souhaiterait plus d'interactions. Les budgets ordinaire et extraordinaire ont été approuvés majorité contre opposition.

Ensuite, le plat de consistance, le budget communal. Il présente, à l'exercice propre ordinaire,

un mali de 54 416 € et un boni global à 1 191 000 €. Les conseillers des deux groupes minoritaires ont posé de nombreuses questions techniques. On a reparlé de l'arsenal et de la vente du Tricointe. Pour l'opposition, il s'agit de « *saupoudrage et le bas de laine a fort fondu* ».¹

Freddy GILLAIN (L'Avenir)